

Monsieur

Permettez-moi de vous demander, si vous m'avez pas reçu,
quelque réponse de M^r Le Président à mon égard, car étant allé
lui avant hier, il m'a dit que c'est à vous qu'il fera part
de ses intentions envers moi. - Et si Son Excellence ne l'a
pas fait encore, il faudra que j'aille le voir, puis que
j'ai déjà trouvé une occasion pour partir et aller rejoindre
ma famille. - Quand j'aurai le plaisir de vous voir, j'en
ferai part de l'entretien que j'ai eu avec le Comte. - En
attendant Monsieur deignera agréer l'assurance de ma
parfaite Considération et de ma très respectueuse amitié.

Marie Antoinette

Le 13 Mai

1729.